



# La fin de la guerre à la drogue?



**Dans la tête de la plupart des gens qui dit vice, dit illégalité. Aujourd'hui, la plupart des drogues sont « prohibées », ce qui veut dire que leur fabrication et leur consommation sont illégales. Mais les choses n'ont pas toujours été ainsi. En effet, avant d'être déclarées illégales, la plupart des drogues comme l'héroïne et la cocaïne étaient utilisées par des médecins à des fins thérapeutiques.**

Il y a plus de 40 ans, la plupart des pays en partenariat avec l'ONU se sont lancés dans une croisade contre la drogue. Une guerre qui coûte très cher, qui va à l'encontre de la stratégie de la réduction des méfaits et qui est loin de donner les résultats escomptés. En 1998, l'ONU s'était donnée dix ans pour arrêter complètement la culture de l'héroïne, de la coke et du pot. Tout un défi ! C'était tellement gros et irréaliste qu'ils sont loin d'avoir réussi. Non seulement ils ne sont pas parvenus à faire cesser la consommation, mais l'offre et la demande ont augmenté partout sur la planète.

Depuis un peu plus d'un an, des personnalités publiques et des experts sont de plus en plus nombreux à prendre position en faveur de la

légalisation des drogues. En mars 2009, le journal The Economist titrait « légaliser la moins mauvaise des solutions ». Les éditorialistes proposaient de légaliser et d'encadrer le trafic et la consommation de stupéfiants.

Devant le constat de son échec, les États membres de l'ONU commencent à réfléchir et se demandent si la meilleure solution serait la fin de la prohibition des drogues. En faisant des recherches, j'ai été surprise de voir à quel point plusieurs pays avaient déjà mis en place des alternatives à la répression. En voici quelques exemples :

## ARGENTINE

**L'Argentine a en quelque sorte dépénalisée la possession. C'est au nom du respect du droit à la vie privée que la Cour Suprême d'Argentine a jugé que l'article 14 (cet article criminalise la possession de stupéfiants) était anticonstitutionnel à cause de l'article 19 de la constitution qui dit que « Les actes privés des Hommes lorsqu'ils n'offensent pas l'ordre et la morale publics et ne préjudicient pas aux tiers ne relèvent que de Dieu, et ne sont pas justifiables des tribunaux.»**

## PORTUGAL

**En 2001, les autorités ont décriminalisé la possession de toutes les drogues (même le smack !), mais la vente n'est toujours pas légalisée. La philosophie derrière cette mesure est de considérer les personnes qui consomment non comme des criminels mais plutôt comme des malades.**

## MEXIQUE

**En 2009, le Mexique a dépénalisé la possession de petites quantités de drogues (pot, coke et smack). Les personnes ne reçoivent donc plus de sentences en prison ou d'amendes, mais peuvent se voir imposer de suivre une detox.**

Quand on regarde toutes ces initiatives internationales, on est en droit de se demander quand le Canada en fera-t-il autant? Malheureusement, ici, nos dirigeants politiques vont à l'inverse et proposent d'alourdir les peines pour possession et trafic de drogues. Qu'est-ce qu'il y a de si compliqué à comprendre? Ce n'est plus un secret pour personne, en plus de ne pas être efficace, la guerre à la drogue est dangereuse pour la santé des personnes qui consomment. ■

Alors, à quand la fin de la guerre à la drogue ?

**Sophie**

## SOURCES :

ASUD JOURNAL « LA CROISADE DE L'ONU CONTRE LA DROGUE », JEAN-PIERRE GALLAND, ÉTÉ 2009  
 LE COURRIER INTERNATIONAL « DROGUES : UNE GUERRE INUTILE ET CÔUTEUSE », FERNANDO PEINADO ALCARAZ, 30 AVRIL 2009  
 THE ECONOMIST « HOW TO STOP THE DRUG WARS », 5 MARS 2009  
 ASUD JOURNAL « DÉPÉNALISATION : LA VOIE ARGENTINE »  
 LE COURRIER INTERNATIONAL « ÉTATS-UNIS : LE CANNABIS DEVIENT (PRESQUE) LÉGAL, ROGER PARLOFF, 14 OCTOBRE 2009  
 LA PRESSE « LA GUERRE PERDUE », AGNÈS GRUDA, 28 NOVEMBRE 2009 »  
[HTTP://WWW.LDH-FRANCE.ORG/1853-CONSTITUTION-DE-L-ARGENTINE](http://www.ldh-france.org/1853-CONSTITUTION-DE-L-ARGENTINE)